

Contrat de travail 35+5

Par **Mika27500**, le 22/12/2019 à 01:13

Bonjour,

Peut-on faire 20h supplémentaire mensuel sur 11 mois pour 35h hebdomadaires.

Dans l'attente d'une réponse.

Cordialement

Par **Lag0**, le 22/12/2019 à 08:47

Bonjour,

Dans l'absolu, rien ne s'y oppose. A vérifier cependant les dispositions propres à l'entreprise ou la convention collective applicable. 20 heures supplémentaires sur 11 mois, cela fait 220 heures annuelles soit le contingent annuel d'heures supplémentaires défini par défaut si aucune autre disposition n'existe.